

Politique Protection Vie Privée

Private Insurer

Conseil

Private Insurer vous invite à lire attentivement cette politique qui vous donne un aperçu des principales questions concernant le traitement de vos données personnelles.

La présente politique est rédigée en conformité avec la réglementation en matière de vie privée en vigueur et plus particulièrement conformément au règlement (UE) N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGDP) ainsi qu'à la réglementation belge applicable.

I. OBJECTIF DE LA POLITIQUE

I PRINCIPES GÉNÉRAUX

Private Insurer veille à traiter vos données à caractère personnel, c.à.d. toute information se rapportant à vous en tant que personne physique identifiée ou identifiable (« **données** ») en conformité avec la législation applicable.

L'objectif de la présente politique pour la protection de la vie privée est de **Vous** expliquer de manière simple et transparente – en tant que client ou toute personne autrement concernée (bénéficiaire, ...), visiteur de notre site internet, fournisseur ou toute autre personne nous contactant – le type de données que nous collectons à votre sujet, la manière dont nous les traitons, à qui nous les transférons et quelles mesures sont prises pour en assurer la sécurité.

Private Insurer est en droit de modifier sa politique pour la protection de la vie privée. La version la plus récente sera toujours à votre disposition sur le site internet suivant <https://www.privateinsurer.com>.

2 QUI EST LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT ?

Private Insurer SA en liquidation (ci-après dénommée « **Private Insurer** » ou « **nous** »), ayant son siège social en Belgique, à 1160 Bruxelles, Avenue Tedesco 7 et enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0866.104.486 est le responsable du traitement de vos données pour les finalités énumérées ci-après.

Private Insurer est votre interlocuteur et répond devant les autorités de contrôle du respect de la réglementation en ce qui concerne tout traitement relatif à vos données. C'est Private Insurer qui détermine les finalités pour lesquelles vos données sont traitées, les moyens mis en œuvre et l'ensemble des caractéristiques du traitement, expliqués dans la présente politique.

Private Insurer propose des solutions d'assurance vie branche 23 à fonds dédiés par le biais de plusieurs courtiers en assurances. Private Insurer est également en contact direct avec certains clients qui n'ont pas ou plus de courtier.

3 CONTACTEZ-NOUS SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS QUANT AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

Si vous avez des questions quant au traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (« **DPO**¹ ») en lui écrivant à l'adresse postale suivante : Private Insurer, Délégué à la protection des données, 1160 Bruxelles, Avenue Tedesco 7 ou en lui envoyant un courrier électronique à l'adresse privacy@privateinsurer.com.

4 QUELLES DONNÉES SONT TRAITÉES PAR PRIVATE INSURER ET COMMENT COMMUNIQUONS-NOUS AVEC VOUS ?

Nous collectons vos données via des formulaires ou documents que nous échangeons avec vous, notamment par email ou courrier, via votre courtier ou tout autre moyen de communication.

Private Insurer peut aussi recevoir et traiter des données vous concernant via des sources externes :

- de la part du preneur d'assurance dans le cadre de la souscription d'un contrat (assuré, bénéficiaire, ...)
- de la part d'un membre de votre famille ;
- de la part de nos courtiers ;
- de la part de fournisseurs professionnels de données ;
- le registre national de la population, dans le respect de la réglementation applicable ;
- des données publiques (publication, site internet, presse, Banque Carrefour des Entreprises, réseaux sociaux, ..).

Lorsque Private Insurer traite vos données, elle le fait en règle générale sur la base des informations, supposées correctes et authentiques, que vous lui communiquez, et en veillant à l'exactitude de ces données.

Vous trouverez ci-après la liste non exhaustive des catégories et exemples de données que nous sommes susceptibles de traiter.

Nous traitons les catégories de données suivantes :	Explications ou exemples
Données de contact	Nom, prénom, adresse, adresse e-mail et numéro de téléphone
Informations personnelles générales	Age, sexe, date de naissance, lieu de naissance, état civil (composition de ménage) et nationalité, caractéristiques physiques et autres si nécessaire

¹ DPO : Data Protection Officer, délégué à la protection des données

Etudes et formation, profession et emploi	Curriculum académique, expérience professionnelle, emploi actuel, revenus, affiliation / participation à des organisations professionnelles
Mandats publics détenus	Fonctions à l'échelon communal, provincial, régional, communautaire ou fédéral, participation à des comités publics ou groupes de travail ou de réflexion ...
Informations relatives aux contrats d'assurance	Type d'assurance, détail des risques couverts, montants assurés, période de couverture, date d'échéance, paiements effectués ou reçus et paiements non effectués ou non reçus, état du contrat, etc.
Numéros d'identification auprès des autorités	Numéro de registre national / Numéro d'identification de la sécurité sociale sont toujours traités dans le cadre de la législation applicable
Données d'identification financières	Numéros d'identification et de comptes bancaires
Données sensibles	<p>Certaines données personnelles sont plus sensibles que d'autres. Il s'agit, par exemple, d'informations relatives à la race, la santé, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'affiliation à un syndicat, les préférences sexuelles ou le passé judiciaire (cf. infra).</p> <p>La qualification de « donnée sensible » se justifie par le risque plus important que peut engendrer le traitement de ces données pour les droits et libertés fondamentaux des individus. Une protection spécifique est alors nécessaire.</p> <p>En conséquence, Private Insurer ne traite ces données que de manière occasionnelle, lorsqu'elle est obligée en vertu d'une législation ou dans le cadre d'un litige ou si vous avez donné votre consentement, et dans tous les cas en prenant toutes les précautions qui s'imposent. Toute personne qui travaille sous la responsabilité de Private Insurer est consciente qu'elle traite des</p>

	données sensibles et prend des mesures de précaution et de sécurité supplémentaires.
Type de données sensibles	<p><u>Données de santé</u> Etat de santé physique et psychique, dossier médical, rapport médical, diagnostic, traitement, résultat d'analyse, handicap ou infirmité, habitudes de vies, consommation d'alcool, tabac, etc.</p> <p><u>Données judiciaires</u> Des suspicions et mises en accusation, enquêtes ou actions en justice (civiles ou pénales), entamées, condamnation.</p> <p><u>Autres</u> Convictions politiques, religieuses...</p>
Enregistrements d'images	<p>Films, photographies, enregistrements vidéo (surveillance), photos numériques.</p> <p>Private Insurer peut utiliser des caméras dans et aux environs de ses bâtiments. L'utilisation de caméras de surveillance se fait dans le respect de la législation applicable concernant notamment la conservation limitée des images.</p>

Nous pouvons vous envoyer des messages électroniques dans différents contextes :

▪ **Des messages électroniques à caractère administratif**

Private Insurer peut traiter vos données de contact électronique, à savoir votre numéro de téléphone mobile et votre adresse e-mail, afin de vous adresser par voie de communication électronique, soit des communications de service ou de nature contractuelle (par exemple des demandes d'information), soit des informations générales.

5 SUR QUEL FONDEMENT ET POUR QUELLES FINALITÉS PRIVATE INSURER TRAITE-T-ELLE VOS DONNÉES ?

Private Insurer traite exclusivement vos données sur la base des fondements légaux prévus par la réglementation en matière de vie privée et pour les finalités que Private Insurer détermine seule. D'une manière générale, les traitements de données que nous effectuons reposent sur l'une des bases légales suivantes : le respect de nos obligations légales et réglementaires (5.1), l'exécution des contrats avec nos clients (5.2), la poursuite de nos intérêts légitimes (5.3) et dans certains cas, seulement votre consentement au traitement de ces données (5.4). Dans chaque cas, Private Insurer veille à traiter

uniquement les données qui sont nécessaires pour la réalisation de ses objectifs et des finalités plus précises décrites ci-dessous.

5.1 Respect des obligations légales

En tant qu'assureur, Private Insurer est soumise à de nombreuses obligations légales en vertu desquelles elle est amenée à traiter de nombreuses données pour respecter l'ensemble de ses obligations légales et réglementaires.

Ainsi, Private Insurer traite vos données en vue de respecter les législations concernant :

- l'évaluation des risques relatifs à la conclusion d'un contrat d'assurance;
- le respect des règles de conduite en matière d'assurance
- la tenue et la gestion de la comptabilité et fiscalité liées aux différents services offerts par Private Insurer;
- la surveillance du secteur financier;
- la lutte contre le blanchiment d'argent et contre les délits d'initiés;
- la lutte contre le terrorisme;
- les embargos et le gel des avoirs ;
- les contrats d'assurance dormant ;
- les obligations en matière de contrôle et d'audit des entreprises d'assurance et de réassurance.

Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'évoluer.

Conformément à ces obligations légales, Private Insurer peut être amenée à communiquer vos données à des autorités publiques ou à les partager avec des tiers (voir ci-dessous, section 6).

Ainsi, nous avons l'obligation légale d'informer le point de contact central (PCC) de la Banque nationale de Belgique (BNB), Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles de votre identité, de l'existence ou la fin de votre/vos contrat(s) d'assurance et du montant cumulé de toutes les valeurs de rachat de ces contrats. Cette obligation s'applique, entre autres, à des fins d'enquêtes fiscales, à la détection des infractions pénales, à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et à la grande criminalité, pour autant que les conditions imposées par la loi soient respectées. Les données seront conservées pendant 10 ans et il existe un droit d'accès, de correction et/ou de suppression des données incorrectes.

5.2 Exécution du contrat

Private Insurer traite un certain nombre de vos données avant la conclusion d'un contrat afin de notamment :

- assurer le suivi de votre demande;
- déterminer les conditions en vertu desquelles le contrat d'assurance pourrait être conclu.

Lorsqu'un contrat est conclu avec Private Insurer, Private Insurer traite vos données en vue d'assurer la bonne exécution de ce contrat et de notamment :

- gérer les contrats d'assurance;
- assurer la gestion et le suivi des produits et services fournis en vertu des contrats d'assurance;
- assurer le suivi des primes et de la bonne exécution du contrat;
- gérer les dossiers de sinistres;
- gérer les éventuels contentieux juridiques dans le cadre d'un dossier de sinistres ou de contentieux relatif à l'exécution du contrat;
- gérer la relation avec vous;
- prévenir les risques d'activités frauduleuses ou d'abus.

Plus généralement, Private Insurer peut être amenée à traiter vos données pour d'autres finalités dans le cadre strict de l'exécution de votre contrat d'assurance.

En vertu de l'exécution du contrat d'assurance, Private Insurer peut être amenée à devoir communiquer certaines de vos données à des tiers (dont notamment, mais non limitativement, des experts, médecins, assureurs, réassureurs, avocats, ...). Private Insurer transfère ces données conformément à la réglementation applicable en matière de vie privée (voir ci-dessous, section 7).

5.3 Poursuite des intérêts légitimes de Private Insurer

Private Insurer traite également vos données pour la poursuite et la réalisation de ses intérêts légitimes. Private Insurer veille à préserver un juste équilibre entre ses intérêts légitimes et vos droits et libertés fondamentaux dont notamment votre droit à la protection de la vie privée.

A ces fins, Private Insurer est susceptible de traiter vos données pour différents objectifs concrets qui relèvent de notre fonctionnement comme entreprise commerciale, de notre volonté d'améliorer nos services ainsi que nos responsabilités en tant qu'entreprise réglementée.

Si vous avez, malgré tout, des objections contre ces traitements, vous pouvez exercer votre droit d'opposition (voy. 10.4).

Nous détaillons plus précisément ci-dessous en quoi consistent ces objectifs concrets qui peuvent nécessiter le traitement de vos données.

- **Pour nos responsabilités comme entreprise dans le secteur des assurances**
 - Permettre la surveillance et le contrôle de notre organisation interne via les fonctions de contrôle indépendantes ;
 - Permettre la surveillance et le contrôle des opérations d'assurance pour garantir un maintien de l'équilibre technique et financier du portefeuille d'assurances ainsi que pour un reporting interne au niveau de Private Insurer et aux autorités de contrôle.
 - Assurer la prévention d'infractions telles que la fraude, le blanchiment et le terrorisme.
 - Améliorer le suivi de la gestion des plaintes ;

-
- Communiquer des données à caractère personnel à des entreprises de réassurance en vue de réassurer les risques assurés et de limiter de la sorte le risque assumé.

 - **Pour notre bonne organisation interne**
 - Renforcer ou optimiser l'efficacité organisationnelle de Private Insurer ;
 - Garantir la sécurité, la protection et le suivi des personnes ;
 - Garantir la protection de biens de Private Insurer et assurer sa défense en justice ;
 - Former le personnel en illustrant les enseignements à l'aide de situations réelles ou pour des simulations ou jeux de rôles, ... ;
 - Organiser notre communication interne et externe, relations publiques et presse ;
 - Réaliser des études statistiques à diverses fins, comme l'analyse des risques et la tarification, le reporting réglementaire, l'amélioration de l'efficacité du contrôle interne, l'analyse des fraudes et la lutte contre la fraude, l'examen des anomalies statistiques, la sécurité et d'autres fins non commerciales.

 - **Pour nos objectifs commerciaux et la qualité de nos produits et services**
 - Réaliser des études et modèles de risque afin de nous permettre de faire des choix stratégiques de manière agrégée ou individuelle par rapport à un client spécifique et notamment :
 - . d'analyser des éventuelles fraudes ;
 - . d'analyser des processus et risques ;
 - Garantir l'amélioration de la qualité et de la sécurité des services de Private Insurer;
 - Tester, évaluer, simplifier, optimiser et/ou automatiser les processus internes et les systèmes en ligne pour les rendre plus efficaces.

5.4 Votre consentement

Dans les situations où nous ne pouvons justifier le traitement de vos données à caractère personnel, que ce soit en vertu d'une obligation légale ou contractuelle ou de notre intérêt légitime, nous demanderons votre consentement.

Lorsque vous donnez votre consentement pour le traitement de vos données, vous avez toujours la possibilité de retirer votre consentement à tout moment suivant la procédure mentionnée au point 10.7.

6 GESTION DE VOS DONNÉES SENSIBLES

S'agissant de données sensibles (plus particulièrement les données relatives à la santé), Private Insurer traite ces données de manière occasionnelle, lorsqu'elle est obligée en vertu d'une législation ou dans le cadre d'un litige ou si vous avez donné votre consentement mais toujours en prenant toutes les précautions qui s'imposent.

Toute personne travaillant sous notre responsabilité est tenue par une obligation de discrétion. Cet engagement est expressément repris dans la politique d'intégrité de notre groupe.

7 **AVEC QUI PARTAGEONS-NOUS VOS DONNÉES ?**

7.1 **Nos sous-traitants**

En tant qu'assureur, nous faisons régulièrement appel à des sous-traitants, généralement pour des tâches très spécifiques. Lorsque la personne/l'entreprise concernée doit traiter vos données personnelles à cette fin, on parle alors de « sous-traitant ». Dans ce cas, Private Insurer reste responsable en dernier ressort et le sous-traitant ne pourra pas réutiliser vos données pour son propre compte, de sa propre initiative.

Qui sont nos sous-traitants ?

- Tout d'abord, il y a **les sous-traitants « typiques » du secteur des assurances**. Les plus courants sont les courtiers avec lesquels nous collaborons, les enquêteurs privés en matière de fraude, les experts, les conseillers techniques et les médecins-conseils.
- En outre, nous faisons également appel à une **autre catégorie de sous-traitants**, notamment des consultants, des fournisseurs de services ICT, et des sociétés spécialisées dans l'archivage et l'accès à l'information.
- **Les sous-traitants situés en dehors de l'Espace économique européen (« EEE »)** : en règle générale, nous traitons les données personnelles au sein de l'EEE et le RGPD s'applique intégralement à ce traitement. Il arrive que vos données personnelles soient traitées en dehors de l'EEE, par exemple parce qu'un sous-traitant ou son centre de données y est situé. En règle générale, nous appliquons le même niveau de protection pour les données personnelles hors Europe que pour le traitement en Europe. Nous y parvenons en exigeant contractuellement un niveau de sécurité accru de la part de nos partenaires internationaux.

Il existe également des situations concevables dans lesquelles les deux parties restent responsables du traitement des données personnelles.

7.2 **Autres destinataires**

▪ **Généralités**

Dans le cadre des objectifs susmentionnés et pour autant que ce soit justifié, nous pouvons obtenir ou partager des données complémentaires pertinentes avec les pouvoirs publics, les autorités de contrôle sectorielles, les institutions financières, l'Ombudsman des assurances, les (ré)assureurs et d'autres tiers légitimement impliqués dans l'établissement ou la gestion du contrat d'assurance ou dans le traitement d'un sinistre ou d'une plainte.

8 COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNÉES ?

En tant qu'assureur, nous appliquons une politique relative à la rétention des données personnelles. Nous ne conservons les données personnelles pas plus longtemps que nécessaire afin d'atteindre les finalités de traitement de données. La durée de conservation peut donc varier selon la finalité.

Ci-après vous trouvez quelques indications générales. Des informations plus détaillées concernant la durée de conservation de vos propres données sont fournies lors de l'exercice d'un droit de regard (voy. 10.1).

8.1 Prospects

Ainsi, pour les données récoltées dans le cadre de la prospection, Private Insurer conserve les données pour une période de 5 ans à compter du dernier signe d'intérêt de la part du prospect.

Une nouvelle période de 5 ans prendra effet en cas de contact intermédiaire avec le prospect qui manifeste de manière non équivoque sa volonté de rester prospect chez Private Insurer.

Dans tous les cas, Private Insurer examinera à intervalles appropriées les données qu'elle détient sur ses prospects. Dans le cas où Private Insurer collecte des données à caractère personnel de prospects sur la base du consentement de ceux-ci, elle s'assurera régulièrement du renouvellement de ce consentement.

Le prospect peut toujours demander à ce que ses données à caractère personnel soient supprimées.

8.2 Autres finalités

Lorsque Private Insurer traite vos données pour l'exécution de votre contrat, elle les conserve pendant toute la durée du contrat et la période de prescription légale et/ou réglementaire qui suit la terminaison du contrat notamment à des fins de preuve mais aussi afin de répondre aux éventuelles demandes d'information adressées par les autorités.

Pour les données récoltées dans le but de répondre à des obligations légales, fiscales ou comptables, Private Insurer est tenue de conserver certaines données (e.g. données de facturation) pendant un délai maximum de 7 ans.

En tout état de cause, après l'expiration des périodes de conservation, nous détruisons, pseudonymisons, anonymisons ou transférons les données personnelles à des fins d'archivage. Les assureurs peuvent analyser les données personnelles archivées à des fins d'analyse historique, statistique ou scientifique.

9 SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ DE VOS DONNÉES

9.1 Private Insurer prend des mesures concrètes en vue de sécuriser vos données

En fonction des situations concrètes et le risque évalué, nous mettons en place des mesures de protection techniques et organisationnelles en vue d'éviter et de détecter des accès, pertes ou divulgations inappropriés de vos données.

9.2 Accès limité à vos données au sein de Private Insurer

Private Insurer n'autorise l'accès à vos données qu'aux personnes déterminées sur la base de leurs activités et uniquement si ces données sont pertinentes pour l'exécution de leur mission.

Le respect du devoir de discrétion professionnelle est repris dans le contrat de travail pour les membres du personnel et dans les contrats des sous-traitants. De plus, tant les membres du personnel que les fournisseurs « sous-traitant » sont tenus de respecter la politique d'intégrité de Private Insurer et les normes de sécurité édictées pour assurer la confidentialité de vos données.

9.3 Violation de la sécurité de l'information de Private Insurer

En cas de violation de la sécurité, accidentelle ou illicite, qui entraîne la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé à vos données, Private Insurer mettra tout en œuvre pour identifier la cause de cette violation et prendra les mesures de remédiation adéquates.

Conformément à la réglementation, dans certains cas, Private Insurer vous informera de cet incident et le notifiera à l'Autorité de protection des données.

10 QUELS SONT VOS DROITS ?

Si des données vous appartenant font l'objet d'un traitement, vous disposez de droits à cet égard.

Vous trouverez ci-après une explication quant à chacun de ces droits ainsi que des informations sur la manière de les exercer.

10.1 Droit d'accès

Si vous souhaitez consulter ou obtenir une copie de vos données qui sont traitées par Private Insurer, vous pouvez en faire la demande à tout moment. Ce droit comprend le fait de nous demander si nous traitons vos données, pour quelles finalités, les catégories de données, les destinataires avec lesquels Private Insurer partage vos données.

Si vous exercez votre droit d'accès, nous vous fournirons un aperçu le plus complet possible de vos données.

10.2 Droit de rectification

Si vous constatez que les données que nous détenons à votre sujet sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez demander que ces données soient rectifiées ou complétées.

10.3 Droit à l'effacement

Si vous pensez que nous traitons certaines de vos données de manière injustifiée, vous pouvez demander que ces données soient supprimées. Selon le cas, nous ferons droit ou non à cette demande, en tenant compte notamment de dispositions légales nous contraignant à conserver ces données ou si elles sont par exemple nécessaires pour la défense d'une action en justice ou encore en fonction de nos intérêts légitimes.

10.4 Droit d'opposition

Dans le cadre des traitements visées à l'article 5.3 vous avez le droit de vous opposer, à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation, au traitement de vos données. Private Insurer fera droit à votre demande à moins qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Ce droit d'opposition peut être exercé suivant la procédure décrite sous le point 10.9.

10.5 Droit à la limitation du traitement

Dans certaines situations, vous pouvez bénéficier d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Lorsque le traitement a été limité, Private Insurer ne pourra plus, à l'exception de la conservation, traiter vos données qu'avec votre consentement, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, ou pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale, ou encore pour des motifs importants d'intérêt public.

10.6 Droit à la portabilité

Vous avez le droit de demander de transférer - sous une forme électronique - à un tiers de votre choix ou à vous-même les données que vous nous avez communiquées. Nous ferons droit à cette demande dans les limites accordées par la législation en matière de protection des données.

10.7 Droit de retirer votre consentement

Si Private Insurer vous demande votre consentement pour un traitement, vous pouvez retirer vous-même ce consentement à tout moment.

10.8 Le droit à une intervention humaine lorsque les décisions sont prises automatiquement

Si, en tant qu'assureur, nous prenons une décision fondée uniquement sur un traitement automatisé (y compris le profilage) et qui, en outre, peut vous affecter de manière significative, nous vous fournirons les informations nécessaires sur l'existence, l'importance, la logique et les conséquences

attendues de ce traitement. Ces informations seront aussi concrètes et pratiques que possible pour vous donner une image précise des conséquences éventuelles de la décision.

Si vous n'êtes pas d'accord avec le résultat du processus, il vous est toujours possible de prendre contact avec un de nos collaborateurs ou de nous faire part de la raison de votre désaccord.

Pour garantir un service rapide et efficace, plusieurs de nos processus sont automatisés. Il s'agit de l'automatisation en tant qu'« outil » sans impact significatif sur vous en tant qu'individu.

10.9 Comment exercer vos droits ?

Pour exercer vos droits, vous communiquez une demande écrite datée et signée avec une copie du recto de votre carte d'identité à notre délégué à la protection des données (« **DPO** ») en lui écrivant à l'adresse postale suivante : Private Insurer, Délégué à la protection des données, 1160 Bruxelles, Avenue Tedesco 7 ou en lui envoyant un courrier électronique à l'adresse privacy@privateinsurer.com.

Dans certains cas, vous pouvez également exercer vos droits directement auprès d'un tiers. C'est le cas pour les bases de données gérées par la Banque nationale de Belgique (www.nbb.be) dans le cadre du Point de contact central (cf. 5.1.).

10.10 Droit d'introduire une plainte

Si vous avez une plainte sur l'exercice de vos droits, nos collaborateurs de la Gestion des plaintes se tiennent également prêts à vous aider, par e-mail : complaints@privateinsurer.com, par courrier, Gestion des Plaintes Private Insurer, Avenue Tedesco 7, 1160 Bruxelles.

Vous pouvez également soumettre une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données, soit par courrier à Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles, soit par courrier électronique à commission@privacycommission.be ou par téléphone au +32 2 274 48 00.

La présente politique a été validée par les liquidateurs et est entrée en vigueur le 13 février 2023.

Hilde Vernailen
Liquidateur

Martine Magnée
Liquidateur